



Mpauleu Dauleu <mpdauleu1@gmail.com>

S01-S04/Championnat Doubles Mixtes : extrait du RS

COMITE BOULISTE DE L'AIN <cbdain@orange.fr>
À : "CBD-ARA.01" <cbdain@orange.fr>

17 février 2022 à 16:21

Mesdames et Messieurs les Présidents d'AS,

Copie pour information

- 1- Mme et MM les présidents des secteurs.
- 2- Mmes et MM les responsables du secteur féminin

Veillez trouver ci-dessous extrait du RS concernant le nouveau championnat de France Doubles mixtes. Cette dernière version précise que les U18 peuvent participer et dans quelles conditions.

ANNEXE 3 - Article 17-d – Mixtes

Championnat Doubles Mixtes 1D 2D

32 équipes composées d'une licenciée et d'un licencié (au moins 1 licencié(e) de 1D ou 2D).

Composition sur le plan départemental.

Qualification au plan LBR/CS

Les U 18 peuvent participer.

Utilisation du cadre de jeu des féminines (cadre de validité du lancer du but de 3,50m).

Déroulement du championnat avec application du « Swiss-System ».

Championnat Doubles Mixtes 3D 4D

64 équipes composées d'une licenciée de F3 ou F4 et d'un licencié de M3 ou M4.

Composition sur le plan départemental.

Qualification au plan LBR/CS

Les U 18 (sauf listes ministérielles de haut niveau « Elite », « Senior » et « Relève ») peuvent participer.

Utilisation du cadre de jeu des féminines (cadre de validité du lancer du but de 3,50m).

Déroulement du championnat avec application du « Swiss-System ».

Nous précisons que 2 U18 peuvent déclarer une équipe.

--



Corinne B.
Secrétaire Administrative

128 allée des Essartis 01000 SAINT-DENIS-LES-BOURG

Tél. le matin sauf mercredi au 04 74 22 39 14

www.sport-houles01.com